

Membre titulaire (1837-1838)

Associé correspondant (1838-1893)

C'est un grand universitaire, un philosophe qui a joui d'une réputation nationale. Il a commencé sa carrière à Nancy et marqué l'académie pendant la courte période où il a occupé un siège de membre titulaire (13 avril 1837- 8 novembre 1838). D'origine juive, il est né le 1<sup>er</sup> décembre 1810, à Liocourt, dans l'ancien département de la Meurthe, fils de Salomon Franck, commerçant, et de Catherine Francfort. Il a commencé ses études à Nancy, en menant de front les cours du collège royal et une formation hébraïque, puis a étudié à l'université de Toulouse ; il y a obtenu le doctorat ès Lettres en 1832 avec une thèse sur *Les révolutions littéraires* et la même année l'agrégation de philosophie, avec le rang de major. Lorsqu'il présente sa candidature, il offre trois sortes de travaux : sa thèse de doctorat, une exposition de la doctrine de Démocrite et deux fragments d'un ouvrage en gestation, sur la métaphysique d'Aristote et l'avenir de la philosophie transcendante. La thèse latine, *De libertate*, soutenue à Toulouse, compare le développement de la liberté dans le monde à la croissance d'un être humain, et conclut qu'elle croîtra à l'infini. Plus remarquable est le travail réalisé sur Démocrite. Comme l'écrivait le 6 avril 1837 son rapporteur, Prosper Guerrier de Dumast, « en réunissant avec art des fragments qui gisaient çà et là dans les écrits des Grecs et des Latins, l'auteur est parvenu à recomposer de toutes pièces la doctrine de l'un des plus puissants génies de l'Antiquité ». Il s'agit d'un travail rigoureusement scientifique, auquel le rapporteur ne reproche que son excès d'objectivité » : comment l'auteur peut-il exposer une doctrine qui conduit à l'athéisme sans la condamner ? Enfin, d'accès plus difficile, les deux chapitres dans lesquels Franck cherche à concilier la pensée de Descartes avec celle d'Aristote sont très remarquables.

Mais lorsque l'académie prend connaissance de ce dossier, une autre question est soulevée : « des réclamations d'un grand poids sont arrivées à ses oreilles » et, comme l'expose Guerrier de Dumast, « quelque délicat qu'il puisse être d'aborder ces difficultés, comme elles ont eu dans la ville une sorte de retentissement, il est plus utile, à tout prendre, d'en parler franchement que de les taire ». Personne ne mettait en cause l'appartenance de Franck à la religion hébraïque, mais on lui reprochait certains propos antireligieux qu'il aurait tenus devant ses élèves et dont il se défendait en citant deux discours publics, prononcés l'un à Douai en 1832, l'autre à Nancy en 1835, « qui portaient un caractère religieux assez marqué ». Sagement, dans le doute, Guerrier de Dumast concluait en demandant à ses confrères de ne pas fermer la porte « à un homme dont le savoir et la haute intelligence ne sont pas contestés ». « Dépourvus que vous êtes de ce pouvoir de lire au fond des cœurs, qui n'appartient qu'à Dieu seul, il vous sied peut-être, Messieurs, de vous refuser à croire le mal et de montrer ici une noble confiance, que M. Franck, nous l'espérons, se chargera de justifier ». Cet avis est suivi et Adolphe Franck est élu membre titulaire le 13 avril 1837, le même jour que le poète chrétien Désiré Carrière. Cette coïncidence dénote peut-être de la part des académiciens le souci de conserver un équilibre entre des positions idéologiques opposées.

Après son départ de Nancy, Adolphe Franck a fait une remarquable carrière universitaire, qui l'a conduit jusqu'à l'Institut : l'Académie des sciences morales et politiques l'a accueilli dès 1844, après un ouvrage critique sur *la Kabbale*. Il est devenu membre en 1845 du consistoire national israélite et a enseigné au Collège de France, d'abord comme suppléant (1849-1852), puis dans une chaire de droit de la nature et des gens, de 1854 à 1881.

Chevalier de la Légion d'honneur le 11 décembre 1844, il en est fait officier, le 13 août 1862, puis commandeur, le 11 août 1869. Il est mort à Paris le 11 avril 1893. Le Musée

d'Orsay de Paris conserve son portrait peint par Jules Bastien-Lepage (1878). [Jean-Claude Bonnefont]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier d'Adolphe Franck ; Archives nationales, LH/1025/30 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003 ; vol. 1, p. 397 ; *Dictionnaire de biographie française* ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1836), p. xxxv, (1892), p. lxxviii.